

Dr Denis ERNI  
Boîte postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac  
[denis.erni@a3.epfl.ch](mailto:denis.erni@a3.epfl.ch)

Recommandé

Monsieur Guy Parmelin  
Président de la Confédération  
Palais fédéral  
3003 Berne

Estavayer-le-Lac, le 23 juin 2021

[http://www.swisstribune.org/doc/210623DE\\_GP.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/210623DE_GP.pdf)

Copie d'une lettre ouverte / être au bon moment au bon endroit

Monsieur Guy Parmelin, Monsieur le Président de la Confédération,  
Le 17 juin, vous avez accordé votre premier interview au journaliste Philippe REVAZ de votre rencontre avec les plus grands de ce monde ...

Votre Aura et vos Valeurs suisses qui étonnent la Presse et les parlementaires  
Le journaliste Philippe REVAZ a relevé vos qualités humaines et votre parcours qui n'est pas anodin, citation :

- Vous avez incarné la Suisse ...
- On a beaucoup parlé de vos qualités humaines ...
- Il y a un trajet extraordinaire de partir de Bursins, d'une famille d'agriculteur, devenir conseiller fédéral, Président de la Confédération, et de rencontrer les plus grands de ce monde. Ce n'est pas anodin.

Vous avez simplement répondu au journaliste Philippe REVAZ, citation :

- Ce n'est pas anodin....il faut avoir un peu de chance et être au bon endroit au bon moment...

Lors du téléjournal du 20 juin dernier, deux Parlementaires, avocat et juriste, ont complété le tableau des Valeurs très proches du peuple que vous représentez, et qui vous donnent une Aura unique par rapport aux autres parlementaires. Il s'agit du Conseiller aux Etats, Me Pirmin BISCHOF, qui a dit citation :

- Guy Parmelin est comme il est, il est bon comme il est ! C'est un Conseiller fédéral qui a la capacité d'écouter et de comprendre, ce qui n'est pas très normal quand on est Conseiller ou Conseillère fédéral !

Le Conseiller aux Etats, Christian Levrat, juriste, qui a souligné qu'il était déçu en bien par ces Valeurs de proximité du peuple, citation :

- Pour ma part, je suis positif, surpris, déçu en bien disent les Vaudois, je trouve que c'est une des qualités de la Suisse cette proximité entre les responsables politiques et la population et cette proximité est visible. Cela fait d'autant plus de bien qu'on est entouré d'Etats dans lesquelles, ce n'est pas la caractéristique principale du pouvoir !

*Votre rencontre avec les grands qui n'est pas anodine, selon une leçon d'une chamane*

Monsieur le Président de la Confédération, vous êtes au courant qu'en 2005, une élite de citoyens a déposé une demande<sup>1</sup> d'enquête parlementaire sur les crimes économiques commis avec les relations qui lient l'Ordre des avocats aux Tribunaux. Cette demande d'enquête prenait en exemple le crime commis par Me Patrick Foetisch, le Président du Conseil d'administration d'une entreprise, membre de l'Ordre des avocats, qui était protégé par les injonctions des Bâtonniers.

J'aimerais partager avec vous une leçon que m'a donnée une Chamane en 2001. La demande d'enquête parlementaire n'existait pas encore. Cette Chamane m'a dit : « savez-vous pourquoi nous nous sommes rencontrés et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré M. Foetisch ? »

Je lui ai répondu que je m'étais trouvé « au mauvais moment au mauvais endroit » lorsque j'ai rencontré M. Foetisch. Elle m'a contredit en me disant que c'était mon destin. J'allais être amené à rencontrer des dirigeants respectueux des Valeurs de la Vie, mais aussi à devoir démasquer des dirigeants violant ces Valeurs pour provoquer le changement.

Le 16 juin, vous avez été apprécié parce que vous avez une Aura différente de la plupart des parlementaires. Comme la Presse l'a relaté, vous écoutez, vous comprenez et vous favorisez le dialogue tout en étant proche du peuple. Surtout, vous étiez présent pour aider deux grands du monde à se rencontrer et à communiquer pour trouver un terrain de respect mutuel.

Aucun de ces deux grands du monde ne pourrait certainement imaginer, comme la plupart des citoyens suisses, qu'en Suisse le Tribunal fédéral peut empêcher un avocat de représenter son client et que le Sénateur Philippe BAUER, agissant en tant que Bâtonnier, a obtenu en 2010 un arrêt du TF qui confirmait qu'un témoin unique d'une fausse dénonciation, membre de l'Ordre des avocats, doit désobéir au Bâtonnier pour que les droits fondamentaux de son client ne soient pas violés.

Dans la lettre<sup>2</sup> ouverte ci-jointe, vous allez découvrir que je demande au Procureur général, Eric COTTIER, qu'il démissionne, parce qu'un avocat a la conviction personnelle que ce Procureur général aurait donné l'Ordre de faire assassiner Pierre PENEL. Je ne partageais par cette conviction jusqu'à ce que ce Procureur général ait expliqué la procédure qu'il appliquait pour être sûr que les justiciables reçoivent ses ordonnances pénales. Je rappelle que ces faits sont partiellement décrits sur le lien internet suivant :

<http://www.swisstribune.org/2/f/new.html>

Du moment que Me P. Bischof et M. C. Levrat, ont écouté et compris le message de la Chamane, je suppose que Me Pirmin BISCHOF dira qu'un physicien est un physicien et il est comme il est. De même, je pense que Christian LEVRAT dira que vous êtes un Conseiller fédéral et un Président de la Confédération, proche du peuple, dont les Valeurs ne permettent pas au Conseil fédéral de fermer les yeux sur de tels dysfonctionnement de la Justice. Je vous communique aussi la copie du courrier<sup>3</sup> que j'ai transmise au Parlement vaudois, dont vous avez été député.

Veillez agréer, Monsieur Guy Parmelin, Monsieur le Président de la Confédération, mes salutations cordiales



Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : [http://www.swisstribune.org/doc/210623DE\\_GP.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/210623DE_GP.pdf)

Copies à : Me P. Bischof et M. C. Levrat

<sup>1</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/051217DP\\_GC.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/051217DP_GC.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/210616DE\\_EC.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/210616DE_EC.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/210622DE\\_GC.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/210622DE_GC.pdf)